

Déroulement de la séance du Conseil Municipal
du Vendredi 30 Juin 2017

Monsieur le Maire : Il est 19h30 et je vais demander à Clara ELLEBOODE de faire l'appel.

Madame Clara ELLEBOODE procède à l'appel.

Mr le Maire : Vous avez tous reçu le dernier compte-rendu du conseil municipal, y a-t-il des remarques à faire ? Approuvé à l'unanimité, je vous en remercie. Vous avez également reçu toutes les décisions qui ont été prises depuis le dernier conseil municipal, y a-t-il des remarques ? Pas de remarque, donc elles sont adoptées.

Election des Sénateurs : désignation des délégués et des suppléants

Claude PANTIERS : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Claude. Je vais demander à nos deux aînés et nos deux plus jeunes de se rapprocher de l'urne. Donc sont élus en titulaires les 15 premiers de la liste « Aujourd'hui et demain » Je vais vous citer les noms des délégués élus et des suppléants élus aux Sénatoriales :

En tant que délégués :

Monsieur Eric ROMMEL
Madame Christine LAFFONT
Monsieur Vincent JEANNEKIN
Madame Sandrine MILLIOT
Monsieur François ROSSEEL
Madame Marie-Astrid FOLEY
Monsieur Jean-Marie LIVOURY
Madame Laëtitia VERHAGE
Monsieur Jean-Michel LEGER
Madame Sophie DECLERCQ
Monsieur Xavier MYSOËT
Madame Sarah LIMOUSIN
Monsieur Jean-Luc WOUSSEN
Madame Clara ELLEBOODE
Monsieur Claude PANTIERS

En tant que suppléants :

Madame Pascale DEMEY
Monsieur Jean-Pierre CAMPAGNE
Madame Fabienne VANBAELINGHEM
Monsieur Jean-François MORALES
Madame Catherine COLOOS

Je vous rappelle que les élections Sénatoriales auront lieu le 24 septembre 2017.

Retrait de la délibération portant vente de parcelle AK 597 attenante à portant vente de la parcelle AK 597 attenante à l'habitation sise 124 rue du progrès à LOON-PLAGE au profit de Madame RENAUT Juliette et Monsieur KELLER Alexis

Claude PANTIERS : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Claude. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération? On ne va pas leur vendre un terrain s'ils n'ont pas la maison.

Adopté à l'Unanimité

Motion pour le maintien d'un service public postal de qualité

Jean-Marie LIVOURY : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jean-Marie. C'est une motion que nous tenions à vous présenter, parce que il y a encore une réorganisation de prévu à La Poste, et il vaut mieux avertir dans certain cas, même si nous sommes bien conscients qu'une motion n'arrêtera pas cette volonté de réduire les services de La Poste. Etes-vous tous d'accord avec cette motion ?

Adopté à l'Unanimité

Rapport d'activité 2016 du SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme

Jean-François MORALES : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jean-François. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Délivrance d'une autorisation permanente de poursuite au comptable public

Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Sandrine. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Délivrance d'un mandat spécial aux Elus en charges de la programmation du festival Het Lindeboom pour se rendre à l'édition 2017 du Festival Les Traversées de TATIHO

Clara ELLEBOODE : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Clara. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération? Est-ce que vous êtes d'accord pour donner un mandat spécial à Mme LAFFONT et Mr ROSSEEL pour nous préparer l'affiche 2018. Je trouve ça un peu lourd, je pense qu'il y a une autre façon de le faire, que chaque trimestre l'on présente tous les élus qui peuvent représenter la ville de Loon-Plage, plutôt que de prendre une délibération à chaque fois. Déjà Conseil Régional, nous faisons ça, c'est-à-dire que nous faisons une délibération qui récapitulait à chaque fois tous les déplacements et pas, une délibération par déplacement. Mais toujours est-il que dans le cadre de la transparence, même si rien n'était caché c'est une demande de notre percepteur.

Adopté à l'Unanimité

Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'association « De Fil en Aiguilles »

Clélie KLEINPOORT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse. Je voudrais juste rajouter c'est une association qui fait énormément de chose sur la ville est qui ne demande jamais rien. Et nous voulons vraiment l'aider, car ils rendent énormément de services.

Monsieur le Maire : Merci Clélie. 200€ Comme je disais, moi j'avoue que je n'y connais rien, je ne sais pas ce que c'est une sur-jeteuse ou une piqueuse. 200€ c'est vraiment une somme dérisoire et quand j'ai vu la somme je me suis dit est-ce vraiment suffisant ? Vous êtes d'accord pour cette subvention.

Adopté à l'Unanimité

Demande d'octroi d'un fond de concours au titre du « Fonds de soutien des projets d'initiative communale » à la Communauté Urbaine de Dunkerque pour le financement de l'agrandissement du complexe sportif Marcel ROSSEEL.

Isabelle FERNANDEZ : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Isabelle. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération? Pour la Ville de Loon-Plage c'est pas mal, sur les deux mandats précédents, nous n'avions pas eu le moindre centime pour accompagner nos projets. Ce pacte fiscal qui a été fait au niveau de la Communauté Urbaine de Dunkerque, qui est calculé de façon très générale et très égalitaire en fonction du potentiel fiscal et du nombre d'habitants sur

une enveloppe comme on vous l'a cité de 24 millions euros, qui permet de redistribuer aux communes. Pour Loon-Plage c'était 650 000 €, pour nous c'était quelque chose d'intéressant, parce que nous n'avions jamais rien eu. Par ex pour la ville de Dunkerque, c'était 9 millions, c'est ce qui a pu financer la nouvelle piscine qui est en cours de construction. C'est vrai que ce pacte fiscal et financier qui est passé entre les villes et la communauté urbaine de Dunkerque permet de voir apparaître des projets qui auraient peut-être pris beaucoup de retard, si cela n'avait pas été possible. Je voulais simplement rajouter la délibération qu'Isabelle a pu vous lire, la satisfaction que j'ai en tant que Vice-Président communautaire d'avoir, pour ce mandat-ci, une concertation entre les différents Elus pour justement que le partage soit plus égalitaire.

Adopté à l'Unanimité

Subvention d'équipement pour les acquisitions de 2016 et incorporation des acquisitions 2011-2016 à l'actif

Christine LAFFONT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse. C'est un petit peu long comme délibération, mais c'est quelque chose de vraiment banal, on le fait régulièrement, vous savez c'est dans le cadre du partenariat que nous avons avec le musée, ils acquièrent chaque année, donc des jouets ou des jeux pour le musée, mais tout cela doit rentrer dans le patrimoine de la Ville. C'est rétrocedé gratuitement à la Ville par le biais d'un document de transfert de propriété. Là il y a une petite régularisation, plus donc les jeux de 2016.

Monsieur le Maire : Merci Christine. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération? Elle n'est pas si banale que ça cette délibération, c'est ce qui permet de faire vivre le musée et d'avoir toujours une collection qui s'enrichit.

Adopté à l'Unanimité

Octroi d'une subvention au Musée des Jeux traditionnels

Christine LAFFONT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse. Alors cela me permet de vous dire que les jeux prêtés sont utilisés pendant l'Eté notamment, la médiathèque notamment les mercredis et samedis midis, il y a des activités prévus autours de ses jeux. Je vous rappelle également puisque l'on parle de la médiathèque, vous rappeler que cet Eté il y aura pendant la période estivale une ouverture beaucoup plus importante puisque la médiathèque sera présente à Galamé dans le chalet, elle sera présente tous les jours de 14h00 à 18h00. L'année dernière sur la période estivale, on a eu à peu près 2000 personnes, qui ont fréquenté cette médiathèque hors les murs, cette médiathèque de plein aire. Donc cette année elle sera ouverte toute la semaine, avec des activités l'après-midi, avec possibilité d'aller emprunter à Galamé, tout en prenant du bon temps sur les transats, et dire aussi que la médiathèque sera ouverte le matin en Ville sauf le jeudi matin et on garde malgré tout en ville deux après-midis, qui sont deux après-midis où il y a beaucoup plus de monde, les mercredis et les samedis. Il y aura vraiment une belle amplitude de la médiathèque et des activités qui seront liées à la pratique des jeux traditionnels par les jeux prêtés par le musée.

Monsieur le Maire : Merci Christine. C'est vrai que cela fonctionne bien au niveau du Parc Galamé. Avez des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Organisation du festival Het Lindeboom 2017 – Octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de la radio UYLEN SPIEGEL

Clara ELLEBOODE : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse. Aussi si vous voulez écouter cette radio, je vous invite à vous brancher sur la fréquence 91.8.

Monsieur le Maire : Merci Clara. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération? Je pense que c'est le moment de faire une petite information sur le festival de cette année, au moins les dates etc...pour rappeler à tout le monde, alors pas celles que tu as fait mardi matin en conférence de presse, sinon on est là jusqu'à tard ce soir.

Christine LAFFONT : Tout le monde a reçu le petit livret, alors cela sera du 20 au 23 juillet, on aura une très belle proposition, je crois que nous le disons tous les ans, il y a vraiment de très beaux groupes à découvrir. Tous les soirs nous avons une tête d'affiche.

Adopté à l'Unanimité

Versement d'une subvention d'équipement au CSC Dulcie September

Annie VANSTEENKESTE : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Annie. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Groupement 2017 de commande pour l'achat énergies

Jean-Marie LIVOURY : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jean-Marie. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Taxe sur la consommation finale d'électricité - Fixation d'un coefficient multiplicateur pour 2018

Pascale DEMEY : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Pascale. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Régulateur des compteurs « Gaz » pour le Restaurant une Faim de Loon

Jean-Pierre CAMPAGNE : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jean-Pierre. Avez des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Avenant 2 au lot2 - responsabilité civile et protection juridique

Jean-Marie LIVOURY : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jean-Marie. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Compensation hospitalisation

Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse. Cette compensation était prise en charge par le CCAS, puisque le service insertion embauchait des personnes en contrats aidés, donc non permanents et la perception nous demande, étant donné que les contrats non permanents avaient des missions pour la Ville, la perception nous demande donc le transfert de la prise en charge du CCAS vers la Ville. Donc c'est maintenant la ville qui doit prendre en charge cette compensation hospitalière.

Monsieur le Maire : Merci Sandrine. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération? Cela ne date pas de maintenant, nous avons, il y a quelques années, souhaité que, alors que les titulaires avaient un maintien de salaire en cas d'arrêt de travail, en particulier quand ils étaient hospitalisés. Nous avons trouvé injuste qu'un contrat aidé ou un CDD qui était hospitalisé n'ait pas la même garantie de salaire. Nous avons à l'époque décidé de faire une délibération au niveau du CCAS pour que, même si on est en contrat aidé, même si on est en CDD, si jamais pour une raison ou pour une autre, on est hospitalisé, il ne faut pas perdre d'argent. C'est simplement une régularisation administrative qui passe ces remboursements du CCAS à la Ville, mais je rappelle quand même que cela fait maintenant une bonne dizaine d'années que cette décision a été prise.

Adopté à l'Unanimité

Atelier Théâtre dans les écoles et le collège - année 2017/2018

Jean-Luc WOUSSEN : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jean-Luc. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Fusion des écoles élémentaires Lamartine et Pasteur

Isabelle FERNANDEZ : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse. En ce moment même les enseignants sont occupés de faire leurs cartons. Cela suppose beaucoup de déménagements, puisque l'on déménage l'école Lamartine vers Pasteur. Il faut aussi déplacer tous les tableaux numériques pour qu'elles puissent avoir au niveau pédagogie, les outils nécessaires à l'école Pasteur. Je voudrais remercier les différents services parce qu'en fait ils seront très sollicités et tout doit être opérationnel pour la rentrée, surtout que d'autant plus, par rapport à toutes les écoles publiques de Loon-Plage, il y aura aussi durant cet été, énormément de travaux, ce qui fait que les services sont vraiment sollicités au niveau de l'enseignement Mr le Maire. Je remercie tout le monde.

Monsieur le Maire : Merci Isabelle. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération? C'est important, moi je voudrais souligner en plus du travail des services, qui vont essayer d'arranger cela au mieux. J'ai été agréablement surpris de la réaction des enseignants et des directrices parce que, le délai qui leur a été laissé était très court. Je me souviens pour être allé au conseil d'école de Lamartine où en fait, il venait d'apprendre la nouvelle. Nous nous avons été informés de la réussite du concours de Mme BANCO, on avait eu au téléphone l'inspectrice d'Académie et ensuite, elle a rapidement téléphoné aux directrices pour lancer la procédure. Je dois remercier l'inspectrice de sa réactivité, je dois remercier Mme BOURGOIS de sa réactivité, parce qu'elle aussi l'a su en une semaine, dix jours qu'elle allait devenir la directrice de Lamartine et de Pasteur. D'abord sur les deux bâtiments, ensuite sur un seul. Et malgré cela ça avance. Tout le monde joue vraiment le jeu. Etes-vous d'accord pour cette délibération? Encore bravo et merci à tous ceux qui ont travaillé sur ce projet.

Adopté à l'Unanimité

Retour à la semaine des 4 jours

Jean-Luc WOUSSEN : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jean-Luc. Là aussi, un dossier un peu particulier, pas facile parce que là encore une fois, les délais ont été très courts. Alors je rappelle qu'en 2013, nous avons à l'époque fait beaucoup de réunions, tant avec les directeurs et directrices et les enseignants, ainsi qu'ensuite il y a eu une information auprès des parents d'élèves, puis une grande réunion publique avec tous les parents. C'est vrai que cela avait pas mal bougé à l'époque, on me l'a encore rappelé hier soir, lors d'un conseil d'école. Entre le départ, les possibilités qu'il y avait et les dérogations possibles par la suite. Nous étions parvenus au choix de faire cela sur 4,5 jours, mais avec les TAP recentrés sur le vendredi. Une large majorité des parents avaient choisis le vendredi après-midi pour les TAP. Nos raisons étaient simples, c'est qu'humainement c'était plus facile pour les animatrices qui venaient travailler tout un vendredi après-midi, plutôt que 40 minutes par jours. Pour nous c'était beaucoup plus facile en termes d'organisation de TAP, surtout pour les écoles excentrées. Nous avons fait la même chose, dès que nous avons été informés de l'intention du gouvernement de laisser la possibilité aux communes de revenir à une semaine de 4 jours, en fonction de nombreuses interpellations que nous avons dans la rue. Quand les parents ont su que l'on pouvait revenir à la semaine de 4 jours, beaucoup de gens nous ont demandé. Nous avons donc décidé, après une petite rencontre avec les directrices d'interroger les enseignants. Les directrices nous ont également demandé d'interpeller les parents, car cela leur semblait juste qu'on le fasse comme nous l'avions fait en 2013. Je précise que sur les personnes qui ont répondu au questionnaire, une large majorité : 80% des enseignants ayant répondu ont souhaité le retour à 4 jours et 82% des familles qui ont répondu, ont souhaité le retour à 4 jours. Nous faisons un conseil d'école exceptionnel avec les écoles Victor Hugo, Pasteur et Lamartine pour acter ce passage à 4 jours. Et nous nous sommes rencontrés avec le conseil d'école Gérard Philippe hier soir, ou nous avons aussi eu cette information et acté le retour à la semaine de 4 jours. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Actualisation du tarif des jardins ouvriers

Jean-Marie LIVOURY : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jean-Marie. En effet, c'est une erreur, nous avons fait une augmentation de 42% alors qu'il était prévu que l'on augmente de 10%. En prenant les chiffres au m², on ne s'est pas aperçu de l'énormité de l'augmentation et quand les jardiniers ont reçu le nouveau règlement et qu'ils ont fait leur compte, c'était une augmentation de plus de 40%. Cela faisait presque doubler la location. Avez-vous des remarques à faire sur cette délibération?

Adopté à l'Unanimité

Questions diverses.

La séance est close.

Eric ROMMEL
Maire de LOON-PLAGE

